



127

Emission de 800 actions Coopératives  
de 50 frs, avec intérêt à 5% l'an..

Notre dernier appel nous a vraiment redonné du courage. De nombreux camarades ont compris notre situation et ont voulu nous témoigner effectivement leur solidarité coopérative. Nous avons eu quelques envois de 1.000 francs, de 800 frs, de 500 frs, de 400 frs, et de nombreuses souscriptions de 100 frs. A ce jour, le total approche de 15.000 frs.

Mais, vous le voyez, nous sommes loin encore des 40.000 frs, demandés et nécessaires. Et pourtant, si l'on croit les nombreux témoignages reçus, la souscription devrait être couverte: des camarades dont la sympathie et la solidarité nous sont acquises, nous le savons, n'ont pas encore donné signe de vie. On reçoit l'appel, ... puis les rappels. On se dit - il faut souscrire... Puis la journée passe, ... les semaines suivent... et il faut nouveau rappel pour se décider.

Puisse celui-ci être décisif.

Nous vous rappelons la situation : l'évolution des conditions difficiles du commerce a amené graduellement pour nous la suppression totale du crédit à long terme. Ce n'est pas, vous le pensez bien, avec 20 à 30.000 francs de capital que nous pouvons traiter annuellement plus de 200.000 francs d'affaires, stocker pour 50 à 80.000 frs. de matériel, et faire régulièrement 15 à 20.000 frs. de ~~xxxxx~~ crédit.

Les souscriptions de ces jours-ci ont provisoirement allégé la trésorerie; mais la fin avril sera très chargée en échéances.

Si vous voulez que nous continuions à vivre et à travailler; si vous voulez que la Coopérative reste totalement à vous, sous votre seul contrôle, à votre seul service, il faut absolument que notre émission soit rapidement couverte.

Vous qui n'avez pas encore fait le geste que  
: : : : :  
nous attendons, décidez-vous immédiatement!!!  
: : : : :

Pas demain !!  
: : : : :  
Tout de suite !  
: : : : :

Nous ne vous demandons pas un sacrifice. L'argent que vous prêtez ainsi si à votre coopé est garanti par notre stock et par toute l'entreprise. Vous en toucherez un intérêt raisonnable : 5%

Vous devez souscrire immédiatement au moins C E N T francs.

----- A détacher et à envoyer à Caps à Villenave D'Ornon BBBB--  
Gironde, Compte courant Bordeaux 339 - 49

Nom et adresse :  
Somme versée :  
Liste des éditions désirées : ( 8 frs par 100 frs souscrits).....

Organisation de filiales départementales de la C.E.L.  
.....  
.....

Depuis plusieurs années, la Coopérative recommande l'organisation de filiales départementales, pour la location de films d'abord, pour la circulation des disques ensuite. Les FILIALES de l'Allier et des Pyrénées Orientales ont connu un plein succès. Le service des disques et des films y est assuré franco de port à l'intérieur du département, et le nombre des adhérents, ainsi que le chiffre d'affaires, ne font que croître.

Cette pratique est à généraliser, et, dans plusieurs départements, des camarades dévoués s'en occupent activement.

Une camarade nous écrit d'autre part : " Vous avez de nombreux adhérents dans chaque département. Pourquoi ne désignerait-on pas un délégué départemental de la coopé qui serait chargé de la propagande et des affaires départementales? "

A diverses reprises enfin, les adhérents Imprimerie d'un département ont vivement regretté de ne pas être groupés. Les expéditions importantes du début d'année notamment: papiers, encre, carton, fiches, reliures, tous articles très lourds et à transport coûteux, pourraient fort bien voyager en P.V. à tarif réduit par grandes quantités - quitte à en faire la répartition à l'arrivée.

Le moment est venu, nous semble-t-il, de tenir compte de ces diverses suggestions, et de nous organiser départementalement si possible. Sous quelle forme? selon quels principes? A vous de le décider vous-mêmes et de nous le faire connaître.

Nous précisons bien qu'il ne s'agit pas là de nouveaux groupements idéologiques. Il s'agit seulement d'une organisation ECONOMIQUE ET PEDAGOGIQUE, à votre seul service, destinée à économiser notamment les frais de port qui ne profitent à personne, et à étudier toutes initiatives souhaitables.

Cette organisation de filiales ne saurait donc émouvoir ni les syndicats ni les groupements politiques. Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que l'un quelconque des Syndicats de l'Enseignement patronne moralement la filiale d'un département. Mais, comme nous avons un peu partout des adhérents des deux centrales et aussi des inorganisés, nous serons encore plus satisfaits lorsque la filiale sera créée et gérée par un accord commun des deux syndicats et des divers groupements pédagogiques progressistes. C'est avec enthousiasme que nous travaillons toujours pour cette union à la base de tous les éducateurs, union dont les événements récents montrent l'urgente nécessité.

&&&

Nous demandons, par circulaire spéciale, à un de vos adhérents de vouloir bien accepter les fonctions de délégué départemental de la Coopé. C'est une nomination faite en quelque sorte d'autorité, afin d'éviter les indécisions préjudiciables dues ~~aux~~ à l'absence d'un responsable. Le camarade ainsi désigné voudra bien, s'il ne désire pas, ou ne peut pas, remplir les fonctions de délégué, nous désigner un autre camarade susceptible d'accepter.

Ce délégué PROVISOIRE, que vous confirmerez définitivement dans ses fonctions si cela vous plaît, va recevoir la liste des adhérents de votre département et des abonnés à l'EDUCATEUR PROLETARIEN. Nous lui demandons de se mettre en rapports avec vous tous, de vous réunir un jour si possible pour discuter des problèmes qui vous intéressent:

SERVICE CINEMA : achat d'appareils, location de films, location possible d'appareils si elle n'existe déjà, - organisation de la - expositions d'appareils et démonstrations.

- SERVICE DISQUES : Documentation sur les appareils et les disques - organisation d'un centre de location en attendant la constitution d'une discothèque départementale.
- SERVICE RADIO - Documentation sur les appareils qui peuvent être livrés par la Coopé.
- SERVICE IMPRIMERIE A L'ECOLE : Confrontation pédagogique - organisation pour octobre d'achats en commun - étude de l'organisation éventuelle d'un dépôt départemental de la Coopé - propagande en faveur de l'imprimerie - organisations d'expositions avec démonstrations.

&&&

En proposant cette décentralisation, nous restons fidèles à notre ligne de conduite: notre but n'est pas d'exploiter les besoins des instituteurs pour faire toujours plus de bénéfices. NOUS SOMMES A VO TRE SERVICE. Lorsqu'une initiative peut vous être utile, nous l'encourageons, même si elle nous vaut une diminution de notre chiffre d'affaires et de nos bénéfices. Nous sommes cependant persuadés qu'une organisation départementale de la coopérative est susceptible de décupler notre influence parmi les instituteurs.

Voici quelques-uns des avantages des filiales :

- a) - POUR DISQUES ET FILMS : Location plus rapide et moins onéreuse (ports gratuits) - Vérification plus rapide et plus régulière du matériel. Facilité de réunion des adhérents en A.G.
- b) - Vente des menus accessoires : ampoules de P.B. - aiguilles de phono rouleaux, encres, lino pour imprimerie.
- c) GROUPEMENT DES COMMANDES : Disques - Livres, - Fiches, Matériel lourd d'imprimerie à l'Ecole.
- d) - DEMONSTRATIONS avant achat des appareils en vente à la Coopérative. Pathe Baby, radio, Phono, Gélino, Presses, etc...
- e) Collaboration pédagogique plus active.

&&&

Par suite de ristournes que nous lui réserverons, la filiale aurait bien vite un petit budget susceptible de parer aux dépenses essentielles, en attendant, pour les départements les plus actifs, l'organisation de véritables dépôts commerciaux.

Nous vous demandons donc de réserver bon accueil à l'appel qui vous sera fait par le délégué départemental, de vous rendre à ses convocations et d'étudier avec lui les mesures propres à mettre plus encore que par le passé la coopérative à votre service.

Le No 6 de la BIBLIOTHEQUE DE TRAVAIL va sortir. C'est LES ANCIENNES MESURES, de Guillard et Molmerret, avec la collaboration de nombreux camarades.

Ouvrage abondamment illustré de très belles photos.....2,50  
 Souscrivez à la série de 10 brochures ( 6 parues ).....20,

-----  
 Notre A.G. annuelle aura lieu à MONTPELLIER au début d'août.  
 Préparez-vous à y assister.

-----  
 LA GERBE A enfin trouvé une formule excellente. Le nombre des ses abonnés croît chaque mois.... Rejoignez de nombreux abonnés. Faites la demande d'ex. de propagande gratuitement sur demande.  
 Organisez des expositions..... et souscrivez à la demande.

Le 17 avril 1934

123

Mon cher Camarade,

Je vous adresse d'autre part, comme à tous les adhérents, une circulaire qui vous expliquera les raisons qui me font vous écrire plus spécialement.

Nous avons, dans votre département, de nombreux adhérents dont vous trouverez la liste ci-jointe. J'y ajoute les noms des instituteurs qui, sans être adhérents, sont abonnés à l'Éducateur Prolétarien. Vous aurez ainsi une idée précise des sympathies sur lesquelles vous pouvez compter.

Je vous demande maintenant d'accepter les fonctions de DELEGUE DEPARTEMENTAL DE LA C.E.L., provisoirement du moins. Si, au cours des réunions ultérieures, quelque camarade dévoué vous paraît mieux placé, vous lui demanderez d'accepter ce service.

Voici, rapidement, la besogne que nous attendons de vous:

- Premier travail : convoquer tous les adhérents pour une sorte de REUNION CONSTITUTIVE DE LA FILIALE DE LA CEL. A vous de voir le moment et le lieu les plus propices pour cette réunion.  
BUT DE CETTE REUNION : Vous constituer en Filiale départementale de la CEL, dont nous allons essayer de définir les tâches et les moyens

a) - Organisation de la filiale, règlement éventuel, délégué départemental qui devra entrer en liaison avec la Coopé.

b) - Etude immédiate des réalisations les plus urgentes sur le plan départemental : Cinémathèque circulante, Discothèque, Groupage des commandes diverses, vente d'accessoires.

Voici quelques conseils provisoires pour l'organisation de ces filiales et de ces services. Des renseignements complémentaires vous seront donnés sur demande.

" Trouver un camarade RESPONSABLE: adhérent à la coopé, qui recevra le matériel de location ou de revente. Nous lui communiquons nos listes d'adresses.

Appel dans les bulletins syndicaux, le Bulletin Départemental, la presse. Assemblée Générale Constitutive : Présidence d'honneur à l'I.A. pour obtenir les envois gratuits.

" demander une subvention au Conseil Général.

Constitution d'un bureau avec adhérents des 2 syndicats

"Obtenir un local: Bibliothèque Pédagogique par ex.

" Désigner un camarade habitant la ville siège de la filiale pour faire le travail matériel."

c) - Organisation d'une exposition, et, si possible, au domicile d'un camarade, d'un petit stand d'exposition, de démonstration et de vente

d) - Toutes activités qui peuvent vous sembler utiles et que vous voudrez bien nous soumettre.

Nous nous proposons, par la suite, d'éditer de façon régulière un petit bulletin photocopié destiné aux filiales et sur lequel nous vous donnerons toutes indications, en vous faisant bénéficier de l'expérience des autres départements.

A vous lire donc et à l'action ! Bien fraternellement

C. F. R. E. I. N. E. T.

C. FREINET  
Saint-Paul Alpes Mmes

Le 27 avril 34

124

Aux Camarades Alziary, Leroux ( Sandouville S. Infre ) et  
J. Saint-Martin à Lavardac Lot et Gar.

Chers Camarades,

Comme vous le savez, le congrès du Syndicat National doit se tenir à Nice. Ce sera une excellente occasion pour nous d'organiser, à peu de frais, une belle démonstration et de prévoir tous arrangements susceptibles de nous amener de nombreux sympathisants.

Je m'adresse donc à vous trois membres du S.N., qui intervenez d'habitude auprès de la direction du S.N. pour qu'on nous accepte.

Je pourrais bien écrire directement à Bellon le S. du Syndicat des A.M. qui organise le Congrès. Mais vous savez que Bellon s'est fort mal conduit au moment de mon affaire de l'an dernier et nous sommes sérieusement en froid. Bellon ne fera certainement rien pour nous être agréable. Je ne pense pas qu'il ne fasse rien non plus pour nous gêner ou nous être franchement désagréable.

C'est dire que si je m'adressais à lui, il ne répondrait certainement comme les organisateurs des congrès précédents: adressez-vous aux dirigeants du S.N.

Je vous demande donc de vouloir bien écrire au Centre du S.N. ( à Lapière ou à Delmas, je ne sais ) pour qu'il vous autorise à exposer au nom de la C.E.L. Vous pouvez, soit lui écrire directement, soit vous entendre pour une demande collective. Les deux pourraient avoir leur effet.

Je ne pense pas qu'on nous refuse cette autorisation. On nous dira alors de nous entendre avec Bellon.

Deuxième Phase : Pour organiser l'exposition, sur qui pouvons-nous compter.

Il nous sera possible de transporter à Nice ( et facile et peu coûteux ) tout ce qui pourra être nécessaire. S'occuper de l'exposition sera donc moins laborieux que les autres années. C'est plutôt de camarades susceptibles de donner les renseignements, les conseils, de faire les démonstrations, d'effectuer les ventes, que nous aurions besoin ( je pourrais peut-être envoyer une de nos employées comme aide permanente )

Pourrez-vous donner un coup de main ? Connaissez-vous quelque camarade se rendant au congrès, susceptible de vous aider ? Croyez-vous que nous devions organiser une exposition à St Paul avec visite éventuelle des congressistes ?

Ecrivez de suite au S.N. et veuillez me répondre pour les diverses autres questions.

Bien fraternellement, C. Freinet

Le 20 juin 1934

130

Mon cher Camarade,

Nous sommes sur le point de préparer le dernier numéro de l'année de l'EDUCATEUR PROLETARIEN.

Si vous avez encore quelques comptes-rendus de livres à nous envoyer, je vous serais obligé de vouloir bien vous hâter pour nous les faire parvenir avant LE 5 JUILLET DERNIER DELAI.

Quelques camarades possèdent des livres depuis plusieurs mois. Maintenant que les examens sont passés et que vous avez sans doute un peu plus de temps libre, je vous demande de faire un effort et de nous envoyer les comptes rendus que nous sommes tenus de passer pour la régularité des services de presse.

Aucune limitation pour ces comptes-rendus: longs ou courts, selon l'intérêt du livre et l'utilité de ce compte rendu. Et vous dites naturellement ce que vous avez à dire que cela plaise ou non aux auteurs et éditeurs.

Prière aussi de nous renvoyer les livres après lecture car des camarades nous les réclament fréquemment quand ils en ont lu les comptes rendus.

\*\*\*

Quels sont les camarades qui désirent lire pendant les vacances ? J'ai et j'aurai des livres intéressants à leur envoyer. Un mot s.v.p. pour me fixer sur ce point.

A vous lire et bien fraternellement,

C. Freinet



## II - MODIFICATION AUX STATUTS :

Plusieurs camarades avaient demandé l'an dernier que soit modifié le premier paragraphe de l'art. 16 de nos statuts. Ce parag. est ainsi conçu :

" La société est administrée par un conseil d'Administration de  
" cinq à dix membres, choisis autant que possible parmi les adhé-  
" rents d'un même département ou de départements limitrophes, et  
" présentés par le S.M.E.L. auquel ils adhèrent. "

Après discussion l'A.G. D'août 1933 décida " la mise à l'étude du-  
rant l'année qui va suivre et l'inscription à l'ordre du jour du pro-  
chain congrès. "

Nous nous exécutons donc et nous donnons les quelques explications  
nécessaires : Notre Coopérative est née au sein de la Fédération de  
l'Enseignement ; nous désirions qu'elle reste pour ainsi dire l'organe  
coopératif de cette Fédération. Nous avons fait, à cet effet, le maximum  
d'efforts LEGAUX pour lier la Coopérative à la Fédération : tout ce que  
nous avons pu faire dans ce but est cet article des statuts. ( La Fédéra-  
tion n'étant pas légalement constituée, il nous était impossible de  
nous y lier organiquement ).

Dans la pratique, et pour des raisons diverses dont nous ne repren-  
drons pas ici la discussion, la Fédération de l'Enseignement n'a jamais  
voulu nous reconnaître " comme son enfant", dit Boyau. Elle ne nous a pas  
soutenus, pas aidés; elle ne nous a pas ménagé les critiques plus qu'~~à~~  
après. La revue de la Fédération, l'ECOLE EMANCIPEE nous est pratique-  
ment interdite, tout comme l'ECOLE LIBERATRICE.

Nous sommes maintenant devant quelques états de faits :

- La Fédération de l'Enseignement ne veut pas reconnaître que nous soyon  
liée à elle de quelque façon;
- Le nombre des adhérents du S.N. ou des ~~xx~~ inorganisés est devenu très  
important. Ces membres demandent avec raison de jouir de leurs pleins  
droits de coopérateurs.

Nous croyons donc qu'il ne peut y avoir que des avantages à homo-  
loguer légalement ces états de faits, et à accepter pour l'article en  
question la rédaction suivante :

" La société est administrée par un conseil d'administration  
" de cinq à dix membres, choisis autant que possible parmi les  
" adhérents d'un même département ou de départements limitrophes. "

(2) - NOUS DEMANDONS A NOS ADHERENTS DE SE PRONONCER AVEC PRE-  
CISION SUR CETTE MODIFICATION, ETANT ENTENDU QUE NOUS NE DESI-  
RONS NULLEMENT ROUVRIER UN DEBAT COOPERATIVE-FEDERATION MAIS  
HOMOLOGUER UNE SITUATION DE FAIT.

## III - DELEGUES DEPARTEMENTAUX ET FILIALES :

La circulaire spéciale que nous avons adressée à cet effet a eu les  
plus heureuses conséquences. Nous avons désigné d'office nos délégués  
départementaux : quelques-uns d'entre eux se sont récusés, en nous dési-  
gnant un camarade mieux à même de remplir ces fonctions. Dans la plupart  
des départements une action est commencée: nos adhérents se sont réunis  
ou vont se réunir prochainement ; ils essayent de cristalliser toutes les  
sympathies. Nous demandons à tous nos camarades d'intensifier leur ac-  
tion dans ce sens. Nous rappelons les diverses activités possibles :

- a) - PROPAGANDE : par envois d'Educateurs Prolétariens et de Gerbes  
(que nous pouvons vous adresser gratuitement sur demande précise)-  
par organisation d'exposition et démonstrations - campagnes d'abonne-  
ments à nos périodiques.
- b) - ORGANISATION D'UNE FILIALE : Cinémathèque Pathé Baby - Discothèque  
Equipes de l'citation de disques - Groupage des commandes diverses  
(des renseignements complément. res seront adressés sur demande)

(3) - PREEERE DE FAIRE UN COURT COMPTE RENDU DE VOTRE ACTIVITE ,ET DONNEZ VOS SUGGESTIONS AFIN QUE NOUS PUISSIONS POURSUIVRE AVEC SUCCES CETTE ORGANISATION.

IV - NOTRE PARTICIPATION POUR AINSI DIRE MORALE AU MOUVEMENT ANTIFASCISTE.  
Inutile de donner des précisions sur l'ampleur de la campagne antifasciste menée actuellement dans toute la France. Nous pensons que ce n'est pas faire de la politique ( au mauvais sens du mot ) que d'y participer. C'est un acte de défense car nous aurons vécu si le fascisme s'installe en France.

Sans mandat précis à ce sujet, nous nous sommes abstenus de toute manifestation au nom de la Coopé - sauf en deux occasions: envois de télégramme et d'ordre du jour pour la libération de Dimitrov et de Thaelmann.

Nous pensons que nous devrions aller plus avant dans ce sens. Je serais partisan d'une participation officielle de la Coopérative aux grands mouvements anti-fascistes: Comité de vigilance, mouvement d'Amsterdam, etc..)

(4) - ETES VOUS D'AVIS QUE LA COOPERATIVE PUISSE OFFICIELLEMENT PARTICIPER A L'ACTION ANTIFASCISTE PAR L'ADHESION EFFECTIVE AUX DIVERS GROUPEMENTS QUI, AU-DESSUS DES PARTIS, GROUPEMENT TOUS CEUX QUI NE VEULENT PAS QUE S'INSTAURE LE FASCISME.?

V - ENQUETE SOCIO-PEDAGOGIQUE:

Elle est en quelque sorte liée à cette question du fascisme et nous servira pour étayer notre action pédagogique contre les décrets-lois et l'organisation réactionnaire de la misère ouvrière Voir à ce sujet mon article paru dans l'EDUCATEUR PROLETARIEN No 8

Dans ce même numéro 8 nous avons publié un questionnaire détaillé . Nous vous demandons instamment:

- a) - d'y répondre le plus complètement possible. L'anonymat total sera conservé si vous le désirez.
- b) - de le communiquer aux camarades dévoués qui exercent en ville, car c'est dans les milieux ouvriers que l'enquête serait particulièrement instructive.
- c) - de le faire reproduire dans votre bulletin syndical ou les publications amies afin que nous obtenions le maximum de réponses.

(5) REPORTEZ-VOUS DONC à l'E.P. No 8 ET REPONDEZ.

VI - L'EDUCATEUR PROLETARIEN BIMENSUEL ?

Le succès croissant de notre revue nous montre que nous sommes dans la bonne voie. Nous ne voyons donc pas la nécessité pour cette année d'y changer grand'chose. La proposition que nous faisons ne vise guère que la périodicité, sans que soit changés ni la forme ni le contenu.

La revue actuelle, avec ses 64 pages, est trop copieuse. La lecture demande de nombreuses heures qu'on ne trouve pas toujours dans la période ~~si~~ fiévreuse que nous vivons. De plus, l'attente est trop longue d'un numéro à l'autre. Nous proposons de publier, tous les 15 jours un Numéro de 32 pages, contenant la moitié de l'E.P. actuel, au même tarif d'abonnement.

(6) - ETES-VOUS PARTISAN DE LA PARUTION BI-MENSUELLE DE L'EDUCATEUR PROLETARIEN, SANS MODIFICATION ESSENTIELLE NI DANS LE CONTENU NI DANS LA PRESENTATION ?  
OU BIEN DESIREZ-VOUS LE STATUT QUO ?

VII - PUBLICATION PERIODIQUE DU FICHER SCOLAIRE COOPERATIE.

Nous serons sans doute unanimes sur la nécessité d'une telle publication. Reste à voir sous quelle forme elle pourra être faite pratiquement. (voir mon article à ce sujet dans l'E.P. No 7)

TRICL. PROJL :

- a) - Livraison régulière, tous les 15 jours ou tous les mois, d'une série de 8 ou 16 pages, sur papier ou sur carton, au choix des abonnés. Cette publication, sous quelque forme qu'elle paraisse, ne bénéficiera pas du tarif périodique.
- b) - Tirage des fiches sur format ÉDUCATEUR PROLETARIEN, incorporées de ce fait à l'E.P., peut-être avec réclames au verso si nous en trouvons (et cela diminuerait bien le prix)

Ces fiches seront encadrées pour que le découpage en soit plus facile. Mais les abonnés devront découper eux-mêmes ces fiches ne comportant aucun texte au verso. (Les fiches carton seraient livrées séparément aux souscripteurs qui le demanderaient).

AVANTAGES : Par ce détour, les fiches jointes à l'E.P. circuleraient au tarif réduit périodique ; si nous parvenions surtout à avoir des annonces ce supplément pourrait être livré à très bas prix. INCONVENIENTS : Il faudrait les découper ; et de toutes façons la livraison des fiches carton ne pourrait se faire que séparément, en imprimés.

(7) QUELLE EST LA SOLUTION QUI VOUS PARAÎT PRÉFÉRABLE : a ou b ?

VIII - BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL :

La mise au point de nos services ne nous a pas permis de poursuivre régulièrement cette publication. Nous ferons mieux l'an prochain. Dès octobre nous livrerons notamment un important travail de Lallemand : POUR TOUT CLASSER, qui permettra une utilisation rationnelle et pratique du fichier et de la Bibliothèque de Travail.

(8) - AVEZ-VOUS SOUSCRIT À LA SÉRIE? FAITES D'AUTRES SOUSCRIPTEURS.

IX - ABONNEMENTS - CONCOURS :

Le concours d'abonnements de l'an dernier n'avait pas rendu suffisamment. De nombreux camarades nous disaient: J'aurais fait le même effort, même sans l'appât d'un prix. Nous ne renouvelons donc pas l'expérience, mais nous demandons aux camarades de profiter des réunions de fin d'année pour faire connaître nos éditions, et pour recueillir des abonnements, notamment à L A G E R B E et à L ' E D U C A T E U R PROLETARIEN.

Il faut absolument que nous fassions en octobre un bond qui nous permette de vivre et d'améliorer nos revues.

(9) - ÊTES-VOUS PARTISAN DES CONCOURS? LESQUELS ? INDIQUEZ DES MOYENS QUE NOUS POURRIONS EMPLOYER POUR FAIRE CONNAÎTRE NOS PUBLICATIONS ET AUGMENTER LE CHIFFRE DE NOS ABONNÉS. PENSEZ-VOUS ORGANISER UNE EXPOSITION? DESIREZ-VOUS DES SPWCIMENS À ADRESSER À CEUX QUE VOUS CONNAÎSSEZ?

X - DISTRIBUTION DE PRIX :

Nous rappelons à nos camarades que nous possédons une liste importante de très beaux livres de prix. Pensez à nous. Voir notamment :

- Collection ENFANTINES, 62 numéros à 0,50 l'un
- Numéros d'ENFANTINES DE LUXE à 1 frs.
- Livres de vie, recueils de ENFANTINES de chaque année à 8 fr. l'un. (Livre de vie - A la Volette - Amis de Pécule - Niko- Sauvagines)

Nous signalons tout spécialement nos trois nouveautés :

- PETIT PAYSAN, album de lino d'enfants, No de luxe..... 3 fr.
- SAUVAGINES (recueil d'ENfantines de cette année)..... 8,
- GRIS GRIGNON & GRIGNETTE, un superbe album relatant les péripéties de la vie de GGG dans le sud de la France..... 10,

Remise exceptionnelle de 20 % sur ces commandes.

(10) - PENSEZ-VOUS NOUS FAIRE UNE COMMANDE LIVRES DE PRIX ?

XI - NOTRE TECHNIQUE NOUVELLE D'IMPRIMERIE A L'ECOLE.

Mes deux livres L'IMPRIMERIE A L'ECOLE et PLUS DE MANUELS SCOLAIRES sont actuellement épuisés. (Il nous reste 10 ex. du 1<sup>e</sup> et 24 du 2<sup>e</sup>). Leur réédition serait cependant indispensable à notre propagande.

Je travaille à préparer une édition nouvelle unique pour ces deux livres et contenant, de plus, toutes les indications technologiques que l'expérience de ces dernières années nous a permis de mettre au point. Ce livre serait en quelque sorte le guide indispensable pour ceux qui veulent se joindre à nous et répondrait totalement aux questions des camarades qui s'intéressent à notre technique.

Mais l'édition en sera d'un prix assez élevé. Ce n'est certes pas une mauvaise affaire puisque, vous le voyez, nos éditions filent. PLUS DE MANUELS A MIS QUATRE ANS à partir. Il nous avait coûté environ 23.500 frs. Les 1.000 ex. auront rapporté à la coopé, environ 6.500 frs, soit 3.000 frs. de bénéfice.

Pour cette réédition, il faudrait que nos anciens adhérents s'y intéressent. Elle leur sera d'ailleurs d'une grande utilité.

(11) - ETES-VOUS PARTISAN D'UNE TELLE REEDITION ?  
ACHETEREZ-VOUS LE LIVRE NOUVEAU ?

XII - CULTIVER L'ENERGIE de Ferrière.

Nous annonçons avec plaisir que, en un an, nous avons vendu 1.000 ex. de ce livre. Si la vente continue à ce rythme, il nous faudra bientôt penser à une réédition. Ces 1.000 ex. ont rapporté 4.000 frs, ce qui couvre largement l'édition. Tous les livres que nous vendrons à l'avenir seront du bénéfice. Donc excellente affaire. Aussi pensons-nous à l'édition d'un nouveau livre de Ferrière, sur un sujet analogue, et qui s'appellera sans doute FRUITS ET VERDURES.

(12) - AVEZ-VOUS ACHETE CULTIVER L'ENERGIE ? INDIQUEZ-NOUS DES MOYENS NOUVEAUX DE PROPAGANDE POUR CETTE EDITION.

XIII - POUR UN CAMP NATURISME DE LA COOPE :

Notre chronique de NATURISME PROLETARIEN dans l'E.P. a intéressé au plus haut point de nombreux camarades. Mais le naturisme tel que nous le préconisons demande, pour être appliqué, la pleine possession d'une technique assez délicate. Nous sommes cependant persuadés que celle-ci sauverait de l'abrutissement, de la neurasthénie, de la maladie mentale, de la tuberculose une foule de camarades. Elle vous enseignerait, de plus, à concevoir une nouvelle philosophie de la vie et à conseiller ensuite très utilement autour de vous; elle vous aiderait surtout à élever les enfants avec méthode et sûreté.

Il ne s'agit pas seulement de créer un camp ordinaire où passer ses vacances, ni de fonder une colonie quelconque où viendraient se soigner les malades gravement atteints. Cette deuxième solution pourrait peut-être être envisagée un jour car elle suppléerait sans doute avec succès aux sanas où déperissent tant de nos camarades.

Pour l'instant, notre entreprise serait plus modeste, mais tout aussi utile. Nous ne pourrions pas accepter les camarades gravement malades. Notre but serait surtout d'aider nos camarades à s'orienter sainement vers un naturisme bien compris et à profiter directement des précieux enseignements de Vrocho sur qui nous pourrions actuellement compter.

Vous êtes déprimé facilement; vous vous sentez nerveux; vous avez peut-être même un début de tuberculose, ou arthritisme, ou maladie d'estomac, etc. Vous viendriez passer 15 jours, un mois, 2 mois au camp, soit pendant les vacances, soit à tout autre moment de l'année. Des indications très précises vous seraient données sur :

- une bonne alimentation naturaliste ;
- la thérapeutique de Vrocho
- le naturisme en général.

Ce séjour ne vous guérirait peut-être pas totalement. Mais, chose aussi précieuse, il vous aiguillerait vers une nouvelle façon de comprendre la vie et l'effort. A partir de ce moment-là, vous pourriez certainement vous régénérer totalement, seul, et exercer autour de vous une action efficace.

La chose serait pratiquement possible. Nous verrions la possibilité d'installer un camp semblable aux environs de Vence, dans une exposition idéale, à 40 minutes de Nice. Mais il faudrait des fonds. Nous pensons qu'il faudrait que chaque futur campeur participe à l'installation pour au moins 500 frs. ce qui lui donnerait le droit de venir y séjourner à des conditions spéciales. Nous disons camp, mais l'installation y serait faite de façon simple mais confortable et non sous la tente. Le séjour serait d'un prix abordable, sans doute moins cher que dans un hôtel de ville avec légumes et fruits frais en toutes saisons.

Qu'on ne se trompe pas cependant: Cet APPEL N'EST QU'UN SONDAGE, comme ~~xxxxxxx~~ nous en faisons toutes les fois que nous pensons à un projet utile. N'y voyez aucun engagement d'aucune sorte, ni de votre côté ni du nôtre. Nous voulons seulement savoir s'il y a des camarades qui s'y intéressent. Si le nombre de ceux-ci étaient assez important ( quelques dizaines) nous travaillerions ensuite, pratiquement, et d'un commun accord, à la réalisation.

(13) - SERIEZ-VOUS PARTISAN DE LA CRATION DE CE CAMP DE LA COOPE ?  
SERIEZ-VOUS EVENTUELLEMENT ADHERENT ET USAGER ?

XIV - ETUDE SUR LA REFORME DU C.E.P.E. Divers camarades nous demandent d'entreprendre l'an prochain l'étude de la réforme possible du C.E.P. qui est un des obstacles les plus importants à la rénovation pédagogique de l'école. Nous pensons que cette étude est liée à celle des tests susceptibles de remplacer l'examen actuel. Cette étude est certes intéressante mais longue et délicate. Nous pourrions la tenter et essayer de préparer pratiquement les normes possibles pour un nouvel examen.

(14) - ETES-VOUS PARTISAN QUE NOUS AMORCIONS CETTE ETUDE ?  
POURRIEZ-VOUS Y COLLABORER ?

XV - FICHER DE CALCUL: Nous attendons la réponse des éditeurs de Washburne pour passer à édition de la 1<sup>re</sup> partie. Le reste suivra au cours de l'an prochain.

(15) PENSEZ-VOUS COLLABORER A CE FICHER DE CALCUL ? POUR QUELLES SERIES.

XVI - POURRIEZ-VOUS COLLABORER A LA RUBRIQUE CINEMA ?

Le présent questionnaire n'est nullement limitatif. Vous devez dire tout ce que vous avez à dire. Mais n'oubliez pas de répondre en détail aux 16 questions ci-dessus. Nous comptons sur vous. Bien fraternellement Freinet

à copier et à expédier ou à donner à un

L'ÉCRIVAIN I L'ÉCRIVAIN  
Saint-Paul Alpes Maritimes

Le 17 juillet 1934

Circulaire aux adhérents de l'Imprimerie et l'École.

Mon cher Camarade,

Vous trouverez ci-joint :

- Une fiche correspondances nationales ( à remplir et à renvoyer à FAURE Instituteur à Noyers Isère )
- Une fiche correspondances internationales ( à remplir et à renvoyer à BOURGUIGNON à St Maximin la Ste Beanne Var ).

Si, comme je vous le demande instamment, vous m'envoyez bien tôt votre réponse à notre récente circulaire, vous pourrez, pour éviter des frais, y joindre les fiches que je transmettrai en bloc.

Il est souhaitable que tous les camarades qui n'envisagent pas un changement de poste retournent immédiatement les présentes fiches qui permettront à nos services d'organiser pour fin juillet et pour la rentrée d'octobre le plus grand nombre possible de correspondances.

REPONDEZ à notre C i r c u l a i r e !

Vous avez reçu récemment notre circulaire traitant des questions essentielles à l'ordre du jour du congrès. Il faut que vous répondiez tous pour nous aider dans notre besogne. Ne tardez pas davantage si ce n'est déjà fait.

D é l é g u e z vos poum v o i r s si vous ne pouvez venir au Congrès de Montpellier.

- Recommandez nos éditions pour les distributions de prix.
- Diffusez nos périodiques et recueillez des abonnements ( des spécimens propagande gratuits vous sont adressés sur simple demande ).
- GRIS GRIGNON GRIGNETTE vient de sortir. C'est un superbe album que vous devez posséder et faire connaître autour de vous. Franco 8 frs, pour nos adhérents.

E n f i n

Pour que la C.E.L. vive et continue son action selon les directives qu'il vous appartient de lui imprimer

S o u s c r i v e z à n o t r e e m p r u n t

Filiales de la Coopérative de  
l'Enseignement laïc

La dernière Assemblée générale de notre coopération qui s'est tenue les 1, 2, 3 août à Montpellier a étudié dans le détail le fonctionnement de ses filiales départementales. Les camarades Bertoix (Albi) et Pagis (Pyrénées-Orientales) ont apporté aux coopérateurs présents toutes précisions nécessaires. L'Assemblée générale a décidé de poursuivre la création de ses filiales et nos camarades verront encore là que la Coopérative de l'Enseignement laïc ne vise aucun but mercantile : elle décentralise son organisation au seul profit de tous les éducateurs.

De l'avis de tous les camarades présents à Montpellier, la création de ces filiales est en tous points de vue souhaitable. C'est pour l'encourager et pour la faciliter que nous publierons mensuellement cette feuille qui rapportera des indications, des explications, des conseils.

Toutes nous part de vos projets, des obstacles rencontrés, des possibilités de réalisation. Nous les ferons connaître en essayant de vous donner tous conseils utiles. C'est de cette collaboration que sortira la puissante organisation nouvelle.

(Nous pensons que le contenu de ces feuilles ne gagnera pas toujours

à être publié dans l'Éducateur Proletarien où nous donnerons seulement les passages susceptibles d'intéresser tous les lecteurs.)

Avantages de la Filiale : Location des films et de disques à tarifs très réduits = contrôle plus facile du matériel, franco de port.

Groupage des commandes de matériel lourd ou encombrants (papier)

Expérimentation d'appareils.

Organisation d'expositions, de conférences.

Il est évident que nous ne faisons qu'indiquer succinctement les multiples avantages pour tous les instituteurs de la création d'une telle coopérative.

Organisation statutaire : Quand nous disons "filiales" de la Coopérative de l'Enseignement laïc nous nous exprimons assez mal. Car nous voulons que ces coopératives départementales, ou de circonscription soient autonomes. Nous ne pouvons lui le sort commercial de la C.E.L. à celui de ses filiales, chaque organisme départementale peut prendre d'autres initiatives que celles de la Coopérative, chacun étant libre les mouvements des uns et des autres sont plus normaux, et l'activité plus féconde.

Mais il est légalement indispensable pour ses locations que chaque coopérative départementale soit adhérente à la C.E.L. par le versement de deux actions de 50 fr., pour ses locations ou achats de matériel. Cela permettra par ailleurs le contrôle des filiales sur le fonctionnement commercial et les tendances pédagogiques de notre Coopérative. Des modèles de statuts seront envoyés à tous nos camarades délégués

Franchise de port. Pour obtenir la franchise postale il est indispensable d'obtenir le patronage des autorités officielles: Inspecteurs d'Académie et inspecteurs primaires qui peuvent très bien faire partie de la coopérative départementale dans un comité d'honneur.

Bureau. Prévoir 5 ou 7 membres comprenant autant que possible des membres du P. N. et de la S. E. L., et déjà adhérents à la C. E. L. pour le plus grand nombre.

## Organisation du Travail

Locations des films ou disques. deux procédés: 1°) Achat d'un stock de disques et de films qui seront loués aux adhérents - Mise de fonds importante.

2°) Location pour 3 ou 6 mois d'un stock de films ou de disques à la C. E. L. que la filiale départementale surloue à ses adhérents - Mise de fonds à peu près nulle.

Nous transmettre les demandes au plus tôt.

Achats d'appareils. (Cinéma, phono, radio etc....) La filiale met le client en relation directe avec la C. E. L. En fin d'exercice celle-ci restitue en tant pour cent (5% pour le cinéma) aux filiales = 15% à l'acheteur au moment de l'achat (toujours pour le cinéma) Pour ce qui concerne les phonos et les disques nous versons 5% à la filiale pour les commandes transmises - ses parts elles.

Pour l'Imprimerie à l'École, matériel livré à bas prix nous ne pouvons pas faire de ristourne. Nous ferons par contre 30% pour toutes les éditions de la Coopé.

Expositions permanentes: Les filiales peuvent disposer d'un local au chef. lieu du département (bibliothèque, pédagogique, salle de classe) où elles installeront

une exposition dont nous pourrions fournir gratuitement  
ou à prix coûtant les éléments: éditions, appareils,  
tableaux, vues etc.....

Les camarades comprennent certainement que nous en  
pourrions livrer gratuitement à chacune de nos filiales  
un matériel complet d'exposition avec appareil de cinéma,  
presses diverses, phones.

Pour faciliter cependant ces expositions, nous pourrions  
livrer aux filiales, avec une remise maximum ces  
divers appareils qui seront facilement vendus par la  
filiale.

Ressources financières: En dehors des cotisations et des aides  
l'entrée les filiales peuvent ou enir des subventions importantes  
des Conseils généraux et des Conseils municipaux.

Nous pouvons fournir à ce sujet tous modèles de lettres  
et de demandes.

En terminant nous nous permettons de rappeler à nos  
camarades désireux de fonder une filiale que pour  
tous renseignements, modèles de statuts, de lettres, etc....  
ils doivent s'adresser à Pages - St. Nazaire

(Page Orientales)

N.B Une nouvelle rubrique de l'Éducateur Proletarien  
sera ouverte dès Octobre sur la vie de nos filiales »